



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

AGRI • NUMÉRO 098 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le lundi 30 avril 2018

—
Président

M. Pat Finnigan

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le lundi 30 avril 2018

• (1530)

[Français]

Le président (M. Pat Finnigan (Miramichi—Grand Lake, Lib.)): Je souhaite à tous la bienvenue à cette réunion du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, nous débutons l'étude sur le progrès de la technologie et de la recherche dans le secteur agricole pouvant favoriser les exportations canadiennes

[Traduction]

Aujourd'hui, du Conseil des grains du Canada, nous recevons Mme Krista Thomas. Bienvenue à notre comité.

[Français]

Mme Krista Thomas est directrice de l'innovation végétale.

De CropLife Canada, nous recevons M. Pierre Petelle, qui en est le président-directeur général.

Je vous souhaite la bienvenue à cette rencontre, monsieur Petelle.

Au Comité, nous avons aussi deux remplaçants, dont M. Raj Saini.

[Traduction]

Nous accueillons également M. Larry Bagnell, qui remplace M. Francis Drouin.

Nous allons d'abord entendre les déclarations liminaires de sept minutes.

[Français]

Vous pouvez commencer, monsieur Petelle, si vous le désirez.

[Traduction]

M. Pierre Petelle (président-directeur général, CropLife Canada): Merci, monsieur le président, et merci aux membres du Comité.

Au nom de CropLife Canada et de ses entreprises membres, nous vous remercions de l'invitation à comparaître aujourd'hui.

CropLife Canada est l'association commerciale qui représente les fabricants, les concepteurs et les distributeurs de produits novateurs en sciences végétales. Ce sont les produits et les outils de lutte antiparasitaire et les produits modernes d'amélioration des végétaux qui sont utilisés dans les milieux agricoles, urbains et autres cadres publics.

Notre mission consiste à permettre à l'industrie des sciences végétales de faire profiter les agriculteurs et les membres du public de ses technologies. Les avantages que ces technologies prennent de nombreuses formes différentes: stimuler les exportations agricoles, créer des emplois hautement spécialisés, renforcer l'économie canadienne, augmenter les recettes fiscales des gouvernements,

améliorer la viabilité de l'environnement, et accroître l'accès à des aliments sécuritaires et abordables pour les Canadiens.

Nous sommes ravis de voir que le Comité entreprend cette étude car l'agriculture est souvent laissée pour compte lorsque des discussions sur les technologies et la recherche ont lieu. La vérité est que l'agriculture et l'agroalimentaire sont des secteurs qui ont été révolutionnés par des changements technologiques.

Si nous examinons l'histoire, les agriculteurs canadiens ont toujours été parmi les premiers à adopter les technologies. Cela a contribué à en faire des chefs de file dans la production d'aliments sécuritaires, abordables et durables pour les consommateurs canadiens et le monde entier.

Les technologies comme les produits de lutte antiparasitaire et les cultures issues de la biotechnologie ont joué un rôle important en matière de durabilité, en faisant augmenter la production agricole au Canada tout en préservant des normes de sécurité élevées que nous avons établies au pays. Ces avancées ont donné lieu à des gains économiques, à une protection environnementale et à des économies pour les consommateurs. Par exemple, les technologies en sciences végétales génèrent 9,8 milliards de dollars pour le PIB du Canada chaque année. Ces technologies ont également permis aux agriculteurs d'être plus productifs sur les terres agricoles existantes. En fait, sans les pesticides et les cultures issues de la biotechnologie, les agriculteurs canadiens auraient à cultiver 50 % plus de terres qu'à l'heure actuelle. Ce serait dévastateur pour la biodiversité du Canada.

Les consommateurs bénéficient également de ces technologies. Sans les technologies en sciences végétales, les Canadiens paieraient environ 55 % de plus pour la nourriture en moyenne. C'est environ 4 400 \$ par famille annuellement. Les Canadiens profitent d'un meilleur accès à une chaîne d'approvisionnement nutritive et abordable qu'à n'importe quel autre moment de l'histoire, et ce, grâce à l'agriculture moderne.

Ce regain d'intérêt à l'égard de l'agriculture et des technologies est opportun, à la lumière du rapport du Conseil consultatif en matière de croissance économique présenté au gouvernement et des travaux que mène actuellement la Table sectorielle de stratégies économiques sur l'agroalimentaire.

Pendant que nous attendons les rapports finaux des tables de stratégies économiques, le rapport Barton est terminé, et ses recommandations sont claires.

Le rapport Barton qualifie le secteur de l'agroalimentaire comme étant un secteur de croissance potentielle pour l'économie canadienne et fait état que l'innovation est la clé du succès pour exploiter le potentiel du secteur agricole. Cela n'a rien de surprenant. Le Canada n'est cependant pas le seul pays qui s'emploie à trouver des solutions novatrices dans le secteur agricole. À mesure que d'autres cherchent à faire des avancées dans l'analyse des données, l'automatisation et la génomique, le Canada doit agir rapidement ou risque d'être laissé pour compte.

Le rapport Barton relève plusieurs obstacles à la réussite du secteur de l'agroalimentaire du Canada, dont l'un est l'augmentation de la productivité. Le secteur agricole doit continuer d'adopter de nouvelles technologies et solutions novatrices telles que des produits de lutte antiparasitaire et des produits modernes d'amélioration des végétaux pour accroître la productivité.

L'un des autres principaux obstacles à la réussite qui ont été relevés dans le rapport est l'expansion du commerce. Le Canada doit avoir des accords commerciaux préférentiels dans des marchés à potentiel élevé, avec la Chine au haut de la liste. Sans accès à ces marchés, le Canada ne peut pas tirer parti de ses principaux avantages concurrentiels, notamment son vaste bassin de terres agricoles, l'accès à des ressources naturelles et des agriculteurs novateurs.

Cependant, l'accès aux marchés ne peut pas se limiter à l'élimination des tarifs. Il faut un engagement permanent et accru à l'égard des obstacles non tarifaires que les pays utilisent facilement. On n'a qu'à examiner la situation avec le blé dur exporté en Italie pour reconnaître que l'élimination des tarifs n'est pas toujours suffisante pour garantir l'accès aux marchés.

Le Canada est respecté partout dans le monde pour son système de réglementation solide basé sur des données probantes lorsqu'il est question du secteur agricole et du secteur de l'alimentation. Cet engagement à l'égard d'une réglementation axée sur des données probantes doit se poursuivre, et nous devons saisir les occasions d'améliorer l'efficacité et de simplifier les approches de réglementation, dans la mesure du possible, pour favoriser l'innovation et la compétitivité.

Nous croyons qu'il y a de nombreuses possibilités pour ce qui est des produits modernes d'amélioration des végétaux et des pesticides afin de moderniser et de simplifier ces approches, de stimuler l'innovation, tout en protégeant la santé humaine et l'environnement.

Nous aimerions beaucoup discuter de ces sujets avec le Comité aujourd'hui. Les organismes de réglementation canadiens ne peuvent pas être dissociés des objectifs généraux du gouvernement du Canada en vue d'atteindre, grâce à l'innovation, 75 milliards de dollars en exportation de produits agroalimentaires. Ils ont besoin de l'aide de représentants élus comme vous pour contribuer à détourner les critiques de nos détracteurs à la moindre mention des considérations économiques.

Nous estimons que la politique gouvernementale sur l'expansion des exportations de produits agricoles et sur la promotion de l'innovation devrait nous aider à miser sur nos réalisations jusqu'à présent et à reconnaître le chemin que nous avons fait. Les avancées technologiques, comme celles dans la protection des cultures et la biotechnologie végétale, ont contribué à créer un système de production agricole qui est plus durable que jamais.

• (1535)

L'adoption de technologies par les agriculteurs canadiens a donné lieu à une meilleure production alimentaire qu'auparavant, ce qui a stimulé l'expansion économique au pays. Cela a également contribué

à ce que les Canadiens paient les prix les plus bas pour les aliments et aient accès à l'une des chaînes alimentaires les plus sécuritaires dans le monde.

Le Canada peut, et devrait, être un chef de file pour ce qui est de nourrir une population mondiale grandissante et de soutenir la concurrence dans les marchés du monde entier. Nous avons besoin de bonnes politiques à l'échelle nationale pour que ce soit possible.

Je vous remercie du temps que vous m'avez consacré, et je me ferai plaisir de répondre à vos questions.

Le président: Merci, monsieur Petelle.

Maintenant, madame Thomas, vous avez sept minutes.

Mme Krista Thomas (directrice de l'innovation végétale, Canada Grains Council): Merci, monsieur le président. C'est un plaisir d'avoir l'occasion de comparaître devant vous cet après-midi.

Je suis Krista Thomas. Je suis la directrice de l'innovation végétale au Conseil des grains du Canada. Le Conseil des grains du Canada est un organisme-cadre national pour le secteur des grains qui compte plus de 30 membres qui représentent des entreprises et des associations de semences et des sciences de la vie, des groupes de producteurs, des organisations de produits et des entreprises céréalières. Par conséquent, nous travaillons sur des questions qui sont importantes pour l'ensemble de la chaîne de valeur et qui ont une incidence sur les grains, les céréales, les oléagineux et les légumineuses qui sont cultivés au Canada.

L'un des secteurs les plus importants du Conseil des grains sur lequel nous nous concentrerons aujourd'hui est l'innovation au niveau des semences. Vous vous demandez sans doute ce que l'on entend par innovation au niveau des semences. Est-ce que cette innovation se rapporte à la biotechnologie ou aux OGM? Oui, absolument, mais c'est aussi en lien aux outils avant-gardistes qui doivent être ajoutés à la trousse des sélectionneurs de végétaux, ceux qui sont fondés sur des systèmes de manipulation génétique tels que le CRISPR-Cas9.

Le CGC a deux principaux objectifs en matière d'innovation des semences. Le premier consiste à créer un environnement local qui favorise l'innovation dans le secteur des cultures, ce qui signifie d'avoir des programmes de réglementation avant la mise en marché prévisibles et clairs qui n'empêchent pas involontairement les innovateurs d'agir lorsqu'il y a de nouvelles possibilités ou qui ne les retardent pas dans leurs démarches. Étant donné que plus de 90 % de nos produits sont destinés aux marchés internationaux, le Canada doit penser et travailler collectivement avec d'autres pays pour élaborer des règlements, car s'il ne le fait pas, il y aura un ensemble d'approches de réglementation disparates qui donneront lieu à des interruptions dans les échanges commerciaux et à un environnement imprévisible pour les innovateurs, les producteurs et les exportateurs.

La discussion d'aujourd'hui est très opportune. Le Canada s'est fixé un objectif très ambitieux d'atteindre 75 milliards de dollars en exportations agroalimentaires annuellement d'ici 2025. Les grains représentent plus de 22 milliards de dollars de ces exportations à l'heure actuelle. C'est plus que n'importe quel autre secteur agroalimentaire. Par conséquent, nous devons faire notre juste part ou plus pour contribuer à atteindre cette cible. Nous devons donc mener des activités, y compris travailler en étroite collaboration avec le gouvernement du Canada pour éliminer les barrières non tarifaires telles que les limites maximales de résidus pour les produits de protection des cultures, comme Pierre l'a mentionné, mais nos membres croient également que l'innovation dans le secteur des semences jouera un rôle de premier plan.

Plus particulièrement, les manipulations génétiques peuvent accélérer la conception de nouvelles variétés végétales. Dans le cas de certaines cultures, cela signifie que de nouvelles variétés doivent être conçues en l'espace de deux ans plutôt que 10 ans. De plus, de nombreux produits issus de manipulations génétiques peuvent ne pas être assujettis au même cadre commercial et réglementaire mondial complexe que nous avons à l'heure actuelle pour les produits de la biotechnologie et les OGM. Cela crée un plus grand nombre d'occasions d'innover dans les cultures de petite taille ou les cultures orphelines et dans un vaste éventail de petites et moyennes entreprises.

Les types d'avantages possibles que nous pouvons tirer grâce à l'innovation des semences incluent des caractères agronomiques qui sont certainement bénéfiques pour le secteur des grains. Des caractéristiques telles qu'un rendement plus élevé, un meilleur contrôle des mauvaises herbes, une meilleure résistance aux maladies ou une tolérance au stress permettent aux agriculteurs de produire de plus grandes quantités chaque année tout en utilisant une superficie de terres équivalente ou moindre et les mêmes intrants. Cependant, l'innovation dans le secteur des grains crée des caractéristiques plus axées sur le consommateur pour contribuer à satisfaire à la demande d'aliments sains, tels que de la farine riche en fibres et de l'huile avec un profil d'acides gras plus sain. Ces avantages offrent également des occasions aux producteurs de grains et permettent de cultiver des produits à valeur ajoutée.

Pour terminer, nous voyons également des innovations dans des secteurs qui aideront les exploitations agricoles à être plus durables sur le plan environnemental, à s'adapter aux changements climatiques ou à réduire les déchets alimentaires.

Avec tous ces avantages, les forces du Canada en recherche agricole et notre rôle de leadership et notre réussite dans le secteur de la biotechnologie, le Canada devrait figurer parmi les chefs de file mondiaux dans les systèmes de manipulations génétiques pour le développement des cultures, mais nous craignons à l'heure actuelle que le Canada est à risque de prendre du retard sur nos principaux partenaires commerciaux et de perdre sa part des investissements dans l'innovation agricole.

Nous sommes très encouragés par les efforts déployés par les tables sectorielles de stratégies économiques et les supergrappes pour favoriser l'innovation au Canada et par la reconnaissance dans le budget de 2018 du rôle que jouent les programmes de réglementation, que ce soit pour appuyer ou freiner l'innovation. Cependant, nos membres ont relevé un besoin pressant pour mettre à jour, clarifier et rendre plus prévisibles les programmes de précommercialisation du Canada pour réglementer les produits de l'innovation des semences. Ces mesures aideront le Canada à tenir des discussions avec ses partenaires commerciaux et à assurer une harmonisation à l'échelle internationale — dans la mesure du possible — pour favoriser un environnement commercial mondial prévisible.

● (1540)

Merci de l'invitation à comparaître aujourd'hui. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

Le président: Merci, madame Thomas.

Puisque vous n'avez pas utilisé vos sept minutes, pourriez-vous expliquer quelle est la différence entre la manipulation génétique et les OGM, et est-ce controversé? Veuillez nous en dire davantage sur la nouvelle technologie.

Mme Krista Thomas: Oui, certainement.

Pour vous donner un exemple très simple, si nous pensons à un génome végétal comme étant un livre ou un roman, les techniques de biotechnologie — ou les techniques utilisées pour produire des OGM — sont comme l'insertion d'une nouvelle phrase dans le livre. Habituellement, on insère un gène d'une espèce non sexuellement compatible dans une plante.

De nouvelles techniques, comme les manipulations génétiques, sont en cours de conception depuis les cinq ou six dernières années. Pour revenir à l'analogie du livre, on pourrait changer une lettre ou peut-être un mot dans une phrase du livre. Ce sont des outils très précis qui permettent d'apporter des changements très ciblés à la phytogénétique.

Le président: Commençons la série d'interventions; vous avez six minutes.

[Français]

Monsieur Berthold, vous pouvez commencer.

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur Petelle et madame Thomas, je vous remercie d'être ici. Nous menons une étude qui est vraiment importante pour l'avenir des exportations canadiennes agricoles.

Selon vous, quel pays sur la planète est le plus innovant actuellement en matière d'agriculture? Pourquoi n'est-ce pas le Canada?

[Traduction]

M. Pierre Petelle: Je peux commencer, puis Krista pourra ajouter à mes remarques.

Le Canada n'est évidemment pas le plus gros marché. Lorsque nous examinons la protection des cultures, par exemple, notre part est d'environ 3 ou 4 % du marché mondial. Même si le Canada exporte énormément — nous ne sommes pas un grand producteur agricole par rapport à d'autres régions du monde —, nous ne sommes pas un producteur très important, alors nous devons nous assurer que nous suivons la cadence sur le marché et dans notre processus de réglementation. Nous devons nous assurer que tous ces éléments sont efficaces pour que nous puissions être à la hauteur dans les plus gros marchés.

Pour répondre directement à votre question, les États-Unis correspondent probablement à cette description. À tout le moins en ce qui concerne l'amélioration des végétaux, ils ont très clairement parlé des technologies auxquelles Krista a fait référence. Ils ont dit publiquement qu'elles seront traitées très différemment des cultures issues de la biotechnologie. Le processus de réglementation ne sera pas le même, ne sera pas aussi contraignant et lourd. Nous estimons donc que les produits seront commercialisés plus rapidement et qu'il y aura une plus grande prévisibilité pour leur approbation. C'est là où nous sommes laissés en plan.

Si c'est le cas aux États-Unis, qui est un marché beaucoup plus gros, et qu'ils commencent à obtenir des approbations pour certaines de ces nouvelles technologies tandis que nous sommes encore en train de nous demander comment nous les intégrerons dans notre système, nous serons certainement laissés de côté.

● (1545)

Mme Krista Thomas: Je vais discuter de l'innovation des semences car c'est le secteur que je connais le mieux.

Dans le monde, un certain nombre de pays sont dans une situation semblable à celle du Canada et demandent comment ces nouveaux produits devraient être réglementés, et si ces produits seront visés par la législation existante pour la biotechnologie. Un certain nombre de pays ont peu offert des précisions aux innovateurs. Nous le voyons en Australie, aux États-Unis, et un certain nombre de pays en Amérique latine ont été en mesure d'élaborer des lignes directrices pour que les innovateurs puissent savoir si les produits qu'ils conçoivent seront réglementés ou non. Ils ont une idée des types d'exigences qu'ils devront respecter et de la durée du processus.

Aucun produit issu de la manipulation génétique n'est actuellement commercialisé, mais nous nous attendons à ce que les premiers produits feront leur apparition sur le marché aux États-Unis. Ces produits sont conçus par des petites entreprises en démarrage et des multinationales de plus grande taille.

M. Luc Berthold: Donc, les formalités administratives et tous les règlements — ce que nous devons améliorer en premier — portent sur la façon dont nous approuvons les nouveaux produits. C'est ce que je comprends de ce que vous avez dit tous les deux. Ai-je raison?

M. Pierre Petelle: Oui. C'est la prévisibilité. Du point de vue de nos membres, surtout les sociétés de plus grande taille, elles doivent connaître quelles mesures elles prendront et comment leur innovation sera gérée dans le processus de réglementation. Ce faisant, elles ont des paramètres entourant les délais, car le moment choisi est crucial. Si elles ne savent pas s'il faudra 12 mois pour qu'un examen soit approuvé, elles peuvent effectuer leur analyse de rentabilisation en conséquence. L'incertitude est le pire ennemi de l'innovation. Il est tout simplement difficile de convaincre les sièges sociaux de...

M. Luc Berthold: Ai-je raison de dire que ces grandes sociétés décideront d'investir dans des pays où les règlements sont plus faciles qu'au Canada?

M. Pierre Petelle: Eh bien, vous allez entendre le témoignage de l'un de nos membres après nous. De notre point de vue, je pense que ce n'est pas tant qu'ils sont plus faciles; c'est qu'ils sont prévisibles.

Le système du Canada est reconnu mondialement. Je tiens à préciser qu'il nous a été très utile, tant pour ce qui est des pesticides que de la biotechnologie végétale. Le Canada est très respecté dans le monde entier pour les décisions qu'il prend.

Nous voulons nous assurer, cependant, que nous continuons de nous adapter. Surtout en ce qui concerne la biotechnologie végétale, nous avons une toute nouvelle technologie qui ne cadre pas forcément avec cette approche universelle. Vous avez besoin de flexibilité, et les organismes de réglementation doivent reconnaître qu'ils ont un rôle à jouer dans le secteur de l'innovation. Ils ont effectivement pour objectif de protéger la santé et l'environnement. Bien entendu, c'est leur principal mandat. Mais si nous voulons tous faire notre possible pour que les exportations de produits agricoles canadiens atteignent un nouveau seuil élevé, toutes ces technologies doivent passer par l'organisme de réglementation en premier. Que ce soit une semence ou le produit qu'il faut appliquer sur la semence pour la protéger, tous ces éléments doivent être examinés par les organismes de réglementation. S'ils sont complètement dissociés de cet important objectif en matière d'innovation et du secteur agricole en croissance, cela pourrait facilement contrecarrer les plans.

Mme Krista Thomas: J'aimerais ajouter que la prévisibilité et la clarté sont essentielles. Je pense que c'est important non seulement pour les gros investissements, mais aussi pour les petites entreprises et les sélectionneurs publics également, qui tentent de faire plus avec des budgets restreints.

Par exemple, dans certaines de nos petites cultures, un sélectionneur de plantes ou deux seulement peuvent étudier une culture donnée au Canada avec un budget restreint. Si vous ne savez pas si un produit que vous souhaitez créer sera réglementé au Canada, cela aura une incidence considérable sur vos décisions en matière d'investissements aux étapes initiales de planification de la R-D.

Nos collègues du milieu des sélectionneurs de végétaux nous disent que c'est déjà une préoccupation au Canada, où nous avons une approche unique. Il y a des produits qui font l'objet d'évaluations de l'innocuité avant la mise en marché au Canada qui ne sont réglementés par aucun autre pays dans le monde.

Le président: Vous avez terminé juste à temps.

[Français]

Merci, monsieur Berthold.

[Traduction]

Maintenant, monsieur Longfield, vous avez la parole pendant six minutes.

M. Lloyd Longfield (Guelph, Lib.): Je vous remercie tous les deux d'être parmi nous aujourd'hui et aussi d'être revenus témoigner devant le Comité. Vous avez apporté une grande contribution à nos études dans le passé, et nous avons eu de nombreuses conversations semblables à propos de la façon dont nous pouvons être concurrentiels au sein d'un cadre réglementaire où nous devons rivaliser avec d'autres partenaires.

J'examinais justement les témoignages apportés au cours d'une séance antérieure pendant laquelle le marché des CRISPR a été discuté.

Je vais adresser ma question à Mme Thomas en premier.

Vous avez mentionné également les CRISPR, et le fait que ce marché pourrait être développé rapidement, en un an. Les Américains envisagent même la possibilité de ne pas avoir recours au même processus de réglementation pour ce produit, de simplifier le processus. Ensuite, nous devons entrer en concurrence avec eux.

Pourriez-vous nous fournir des renseignements supplémentaires à ce sujet?

● (1550)

Mme Krista Thomas: À la fin de mars, l'USDA a publié quelques directives qui mettaient en relief la forme que prendrait sa nouvelle orientation en matière de réglementation pour les produits issus de modifications génétiques — comme les produits obtenus au moyen du système CRISPR. L'énoncé traitait avec fougue de l'importance de favoriser l'innovation pour stimuler le développement économique dans les collectivités rurales et pour garantir que la réglementation n'était pas plus stricte qu'il le fallait pour assurer l'innocuité des produits.

Nous voyons l'USDA adopter une approche selon laquelle les produits élaborés au moyen du système CRISPR qui pourraient être élaborés également à l'aide de méthodes de sélection traditionnelles ne seront pas assujettis à une réglementation. Il y a quelques exceptions liées aux risques posés par des phytoravageurs, mais c'est là l'approche générale que l'organisation a adoptée.

Cela signifie que les entreprises qui exercent leurs activités aux États-Unis savent clairement dans quelle direction s'engager et peuvent donc entreprendre de commercialiser leurs produits avec une plus grande certitude.

M. Lloyd Longfield: Donc, au Canada...?

Mme Krista Thomas: Donc, si vous élaborez un produit au Canada en sachant qu'il ne sera pas réglementé aux États-Unis, vous pourriez faire face à une incertitude. Il se peut que vous ignoriez s'il sera réglementé ou non. L'approche du Canada en matière de réglementation a plusieurs points forts, dont sa souplesse, mais une approche trop souple peut causer de l'incertitude.

Les organismes canadiens responsables de notre réglementation déploient de grands efforts pour aider les entreprises qu'ils invitent à venir discuter avec eux, mais il se peut que notre processus de réglementation dure plus longtemps. Si les organismes décident de réglementer le produit au Canada en tant que produit ou aliment nouveau, cela signifie que la mise en marché du produit pourrait exiger une année ou deux de plus et que les entreprises assumeraient des coûts plus élevés.

M. Lloyd Longfield: Formidable, merci. Donc, la stabilité est l'une des principales caractéristiques que nous devons mettre de l'avant dans notre étude.

Monsieur Petelle, lorsque nous parlions de nouvelles variétés de grains, par exemple, vous avez mentionné les fibres. Il y a également différentes protéines selon le type de blé cultivé et selon le marché d'utilisation finale, qui pourrait être de la pâte à pizza par opposition à de la pâte à pain ou d'autres produits qui exigent l'utilisation de blé. Lorsque nous développons des marchés d'exportation, dans quelle mesure importe-t-il que nous créions des genres de produits à valeur ajoutée ou propres aux marchés pour avoir accès à de nouveaux marchés?

M. Pierre Petelle: Oui, c'est une excellente question, parce que, selon moi, en ce qui concerne les cultures de grande superficie, les entreprises investissaient dans le passé dans des produits d'intérêt général, alors que la vitesse à laquelle vous pouvez apporter des changements maintenant grâce aux nouvelles technologies pourrait vous permettre d'accéder à un beaucoup plus grand nombre de marchés à créneaux en vue de répondre aux demandes des consommateurs en leur offrant des produits ayant un profil précis ou présentant les caractéristiques qu'ils recherchent, et ce, sans avoir à mener des études qui coûtent plusieurs millions de dollars pour y arriver. Si le Canada pouvait se positionner comme l'une de ces nations où nous savons que le système est prévisible et juste et que les produits sont approuvés rapidement, notre pays pourrait être le marché à pénétrer où des produits voient le jour et sont cultivés.

M. Lloyd Longfield: L'un de nos avantages stratégiques est notre capacité de mener des recherches en vue d'élaborer de nouveaux produits et de nouvelles variétés. Toutefois, ces avantages doivent être appuyés par une entrée rapide sur le marché.

M. Pierre Petelle: Absolument. Comme je le disais plus tôt, aux yeux de nos membres, la prévisibilité et la rapidité sont les deux facteurs de réussite en matière d'innovation les plus cruciaux.

M. Lloyd Longfield: L'un de vous a-t-il étudié où se trouvent nos principaux débouchés? En m'appuyant peut-être sur la question de M. Petelle, j'aimerais savoir où nous observons les plus grandes possibilités pour le Canada de développer ses exportations par produit ou par région. Les changements que les Américains ont apportés à leurs priorités commerciales nous offrent-ils des possibilités? En retirant le blé de certaines parties du marché mondial... je pense à l'Indonésie ou à l'Asie centrale... il se peut que le changement climatique nous offre des possibilités. Quelles perspectives notre étude devrait-elle aborder?

M. Pierre Petelle: Je peux commencer à répondre à la question. Comme je l'ai indiqué au cours de mon exposé, certains marchés sont absolument essentiels pour nous, notamment la Chine. Nous

avons besoin que le gouvernement continue d'obtenir l'accès à ces marchés au nom des entreprises canadiennes, et qu'il nous donne un avantage concurrentiel par rapport à nos concurrents les plus importants, comme les États-Unis. C'est une mesure absolument essentielle.

Toutefois, auparavant, même si nous faisons concurrence aux États-Unis et à l'Australie, nous pouvons travailler ensemble à l'adoption de nombreuses approches réglementaires. Au fil des ans, nous l'avons fait en ce qui concerne les pesticides, et nous avons rendu ce processus beaucoup plus prévisible et simplifié, et j'estime qu'il y a beaucoup d'occasions de faire la même chose dans le domaine de la biotechnologie végétale, où la coopération est encore assez récente. Vous pouvez établir un système où des marchés concurrentiels travaillent toujours ensemble afin de rendre les approches réglementaires uniformes et prévisibles, puis vous pouvez mettre l'accent sur les marchés à créneaux pour les entreprises canadiennes, ou positionner le Canada de manière à ce qu'il devance ses concurrents.

• (1555)

Le président: Merci, monsieur Petelle.

M. Lloyd Longfield: Merci. Voilà pourquoi vous revenez témoigner. Vos réponses sont excellentes.

Le président: Nous allons maintenant passer à M. MacGregor, qui dispose de six minutes.

M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NPD): Je remercie les témoins d'avoir accepté de comparaître.

Madame Thomas, dans le cadre de vos observations, vous avez mentionné la nécessité de rectifier la vitesse d'entrée sur le marché et, bien entendu, vous représentez des gens qui sont tout à fait conscients de ce qui se passe dans notre secteur des transports, en particulier des transports ferroviaires. Je sais que notre étude porte sur la technologie et l'innovation, ainsi que sur la façon d'atteindre notre objectif d'ici 2025. Toutefois, si notre système de transport ne peut progresser à la même vitesse que nos exportations, nous n'aboutirons à rien. Compte tenu des commentaires que vous avez reçus de la part de vos membres, y a-t-il des parties de notre secteur des transports où nous pourrions appliquer des pratiques exemplaires en matière de technologie et d'innovation afin de nous aider à acheminer nos produits sur les marchés? D'après les témoignages que nous avons entendus dans le cadre d'autres études, je crois comprendre que notre réputation a été entachée parce que, parfois, nous ne satisfaisons pas aux demandes de nos clients étrangers d'une façon fiable.

Avez-vous des observations à formuler à cet égard?

Mme Krista Thomas: Je ne suis pas une experte en la matière, mais les points forts des grains du Canada sont assurément liés à leur qualité et à la prévisibilité de leur livraison. Tout effort qui pourrait être déployé pour contribuer à garantir que les cultivateurs peuvent acheminer leurs graines sur les marchés et répondre aux besoins de leurs clients serait crucial. Nous savons que les marchés peuvent changer très rapidement, et il importe de disposer d'un système agile qui peut répondre aux demandes des marchés émergents. Les observations que j'ai formulées à propos des innovations en matière de semences doivent être soulignées et appuyées par l'accès à un système de transport fonctionnel.

Nos membres ont hâte d'observer des changements à cet égard qui, avec un peu de chance, surviendront sous peu.

M. Alistair MacGregor: Je vais peut-être vous demander tous deux de formuler des observations. Je souhaite simplement approfondir davantage la différence entre l'édition génique et les OGM.

Bien entendu, vous avez mentionné que l'approbation réglementaire d'un nouvel aliment exige beaucoup plus de temps. Ai-je raison de dire que, comme vous l'avez indiqué, en utilisant la technologie CRISPR, en changeant un mot ou une lettre dans un livre, le produit final n'est pas vraiment considéré comme un aliment nouveau et que, par conséquent, son approbation est un peu plus rapide?

Mme Krista Thomas: Je dois faire une distinction entre la réglementation à l'étranger et la réglementation au Canada.

Dans de nombreux pays, c'est encore les premiers balbutiements et l'incertitude qui les accompagne, mais, dans la mesure où il existe une tendance, les entreprises distinguent les produits qui renferment de l'ADN étranger. Le produit dont l'édition génique a modifié seulement un gène sera plus susceptible d'être traité comme un produit classique.

Le système canadien en vigueur se fonde sur les caractéristiques du produit, et nos organismes de réglementation ne se soucient pas trop de la méthode employée pour l'obtenir, mais ils s'attachent plutôt au caractère qu'on retrouvera dans le produit fini, pour déterminer s'il est suffisamment nouveau et différent pour justifier une évaluation de l'innocuité préalable à la mise en marché.

M. Alistair MacGregor: Monsieur Petelle, des observations?

M. Pierre Petelle: Oui, c'est une distinction essentielle, parce que, dans les biotechnologies végétales, elle nous a rendu de grands services. La réglementation ne découlait pas de la modification génétique de l'organisme, mais de sa tolérance des herbicides. Ça faisait sa nouveauté, c'est ce qu'il fallait réglementer et ça nous a donc rendu de très grands services dans tout le débat et les discussions sur les OGM.

Le processus plus évolué que nous amorçons soulève des questions sur la création d'une espèce végétale très nouvelle, même par le changement d'une seule lettre, mais est-ce que ça continue d'exiger le même examen réglementaire, intégral, avec les mêmes données?

Voilà la nuance, et avec les fonctionnaires de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, nous discutons de soumettre les produits de l'édition génique à des séries différentes de méthodes, c'est-à-dire de l'évaluation complète, comme celle d'une espèce végétale cultivée issue des biotechnologies végétales, à ADN étranger, à la non-réglementation, en passant par toutes les gradations entre les deux. On introduirait ainsi une grande amélioration, parce que nous connaîtrions ces gradations qui, encore, permettraient la prévisibilité recherchée, et le temps approximatif nécessaire à chacune d'elles.

Voilà ce dont nous discutons en détail avec les fonctionnaires et ce pour quoi nous cherchons un appui.

• (1600)

M. Alistair MacGregor: Sur le marché mondial et la destination des investissements privés, l'édition génique déchaîne-t-elle l'enthousiasme? Diriez-vous qu'elle attire plus d'investissements que les OGM? Que devrions-nous recommander à l'attention du gouvernement fédéral?

M. Pierre Petelle: Ma réponse sera un peu ambiguë.

Nous pensons que les biotechnologies continueront d'être utilisées dans un avenir prévisible. L'édition génique ne vient pas les remplacer complètement. Nous avons donc encore besoin de

prévisibilité et d'un traitement équitable pour les cultures issues des biotechnologies.

Nous avons besoin d'un système un peu plus agile, qui peut s'adapter à certaines de ces nouvelles technologies comme l'édition génique, et c'est possible dans la structure actuelle. Pas même besoin de modifier les règlements et certainement les lois pour opérer les changements que nous demandons. Le système doit pouvoir s'y adapter dans les deux cas.

La destination des investissements des entreprises varie peut-être. Vous pourrez en interroger un sous peu, le joueur le plus important. Comme Krista l'a dit, les petits obtenteurs sont aussi en mesure d'employer ces technologies dans un processus beaucoup moins coûteux et de rivaliser avec les autres joueurs. Eux aussi ont donc besoin de cette prévisibilité et de faire ces innovations.

Le président: Merci.

[Français]

Monsieur Breton, je crois que vous allez partager votre temps de parole avec M. Saini.

M. Pierre Breton (Shefford, Lib.): Oui, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être ici avec nous aujourd'hui.

Je trouve intéressantes certaines informations qui se trouvent sur votre site Web. Il y en a une en particulier que j'aimerais faire connaître à mes collègues parlementaires.

Monsieur Petelle, alors que de nombreux secteurs contribuent à l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre au Canada, votre industrie a recours aux innovations phytologiques pour réduire ces émissions de près de 30 millions de tonnes par année. Bravo! C'est vraiment très bien. De plus, votre industrie contribue à créer près de 131 000 emplois au Canada. Félicitations, ces statistiques sont très intéressantes.

J'aimerais vous parler brièvement de recherche-développement. Au Canada, les ressources sont de plus en plus limitées. Il y a une augmentation des pays émergents et beaucoup de pays veulent tirer leur épingle du jeu.

Il a été question d'innovation un peu plus tôt. Que pensez-vous des investissements publics en recherche-développement en vue d'aider votre industrie? Sont-ils suffisants? Aimerez-vous qu'il y en ait davantage? Cette façon de faire pourrait-elle assurer une meilleure productivité et une meilleure compétitivité de votre industrie?

Monsieur Petelle, vous pouvez commencer, et Mme Thomas pourra intervenir aussi, si le temps le lui permet.

Ensuite, je vais céder la parole à mon collègue M. Saini.

M. Pierre Petelle: Je vous remercie de votre question.

[Traduction]

D'après notre point de vue sur la recherche publique par rapport à privée, l'investissement dans la première, dans la recherche agricole fondamentale, dont les avantages commerciaux sont difficiles à quantifier, soulève sans cesse des questions. Nous y voyons un rôle immense pour le secteur public et les universités.

Pour la mise en marché de ces acquis fondamentaux, nous croyons possible un partenariat entre l'État et l'industrie dans de nombreux domaines. Nous en avons vu des exemples dans le passé, et il est sûr que nos membres n'excluent aucun modèle de recherche-développement au Canada.

Nous voyons que nos membres sont prêts; notre industrie subit actuellement des changements considérables. Fusions et acquisitions semblent se succéder presque tous les mois. Le pourcentage de son chiffre d'affaires que notre industrie réinjecte dans la recherche-développement est parmi les plus élevés de tous autres secteurs; près de 11 %. C'est presque celui de l'industrie pharmaceutique. Certains de nos membres sont prêts à investir et continuent de le faire dans la recherche-développement. Comme je l'ai dit, ils ont besoin que soient réunies les conditions nécessaires. Je pense que certaines annonces récentes, comme celle de la supergrappe des protéines, le montrent bien. Nous n'y participons pas directement, mais certains de nos membres le font et réservent un très bon accueil à cette supergrappe annoncée en Saskatchewan.

•(1605)

[Français]

M. Pierre Breton: Merci beaucoup.

[Traduction]

M. Raj Saini (Kitchener-Centre, Lib.): Je vous amènerai ma seule question par un détour par le rapport Barton, sur lequel vous avez écrit, monsieur Petelle. Éclairez-moi, moi qui ne suis pas membre à part entière de ce comité et qui remplace aujourd'hui un collègue.

Actuellement, nous sommes le 5^e exportateur mondial de produits agricoles et le 11^e de produits agricoles transformés en produits alimentaires. Nous étions au 3^e rang, que le Brésil nous a ravi, et nous sommes 11^e, derrière les Pays-Bas. Quelle est l'explication, compte tenu du plein potentiel de cette industrie, particulièrement depuis 2008-2009? Certains secteurs de l'économie ont traversé une période de stagnation, mais voilà un secteur qui, mondialement, va très bien, peut-être pas au Canada. D'après les rapports que j'ai lus, dans les 40 années à venir nous produirons plus d'aliments que nous ne l'avons fait depuis 10 000 ans. Avec ce potentiel... Vous avez fait allusion à la Chine. La Chine n'a conclu qu'un seul accord de libre-échange, avec l'Australie. Par rapport aux autres pays, pourquoi glissons-nous au lieu d'avancer?

M. Pierre Petelle: C'est la question à un million de dollars. Ça s'explique beaucoup par ce dont nous avons discuté, par le climat réglementaire, la facilité de la mise en marché de certaines innovations —, mais c'est beaucoup plus, et je ne prétends pas régler tous les problèmes. Il y a la fiscalité et le traitement réservé aux entreprises, les règlements en matière d'environnement, le transport, les chemins de fer et beaucoup d'embûches. Voilà pourquoi, je pense, le rapport Barton préconisait de nous attaquer d'abord aux problèmes faciles et de corriger ensuite, en cours de route, les difficiles.

Nous savons, et j'insiste ici sur la remontée du 5^e au 2^e rang des pays exportateurs, que nous pouvons produire plus de denrées de façon soutenable sur la même superficie. Je me suis muni des statistiques sur presque toutes les cultures du Canada. Nous avons facilement doublé ou triplé les rendements de beaucoup d'entre elles en utilisant exactement les mêmes intrants sur cette superficie. Notre secteur est capable d'innovation et il peut réaliser cet objectif. Il suffit d'instaurer les conditions favorables.

Vu tous les changements actuels et les prévisions audacieuses de nos concurrents qui annoncent la position qu'ils convoitent dans ce classement, le Canada doit aussi annoncer de même ses couleurs. Nous avons besoin de règlements qui nous encouragent, par exemple, pour occuper le centre du champ de bataille plutôt que les côtés et plutôt de nous contenter seulement de règlements sur la santé et l'environnement, en laissant le reste des élus et certains ministères s'occuper de nous propulser au 2^e rang.

Le président: Merci.

Monsieur Peschisolido.

M. Joe Peschisolido (Steveston—Richmond-Est, Lib.): Madame Thomas et monsieur Petelle, je vous remercie d'être ici. Vos témoignages m'ont été très utiles pour mieux comprendre le problème.

La population canadienne permet de produire beaucoup plus que ce que nous consommons. MM. Longfield et Saini ont abordé tous les deux, de façon positive, la contribution éventuelle du gouvernement dans l'expansion de l'innovation et de la recherche en vue d'accroître les exportations.

Je pose la question un peu différemment. Comme nous avons besoin d'exporter nos produits, le gouvernement pourrait-il aider à éliminer des entraves dues à des pays ou simplement à des problèmes?

Mme Krista Thomas: Comme je l'ai dit, dans ma déclaration préliminaire, il importe beaucoup que nous puissions collaborer étroitement avec le gouvernement canadien pour supprimer les obstacles non tarifaires au commerce. J'ai mentionné deux objectifs pour le Conseil des grains du Canada, relativement à l'innovation dans le secteur des semences. L'un concerne les conditions qui existent dans notre pays, l'autre les conditions touchant le commerce international. Parfois, ces objectifs semblent s'opposer, mais ils s'appuient mutuellement. Sans conditions favorables au commerce mondial, sans règlements harmonisés avec ceux de l'étranger et conditions favorables, les innovateurs canadiens subissent un effet de retombée.

Nous apprécions beaucoup les relations que nous avons nouées avec les fonctionnaires, qui nous appuient en préconisant, à l'étranger, des règlements clairs et prévisibles et qui, sur les tribunes internationales, travaillent à harmoniser des règlements. Nous croyons qu'il importe beaucoup pour eux de continuer à recevoir les ressources nécessaires à ce travail.

•(1610)

M. Pierre Petelle: En suivant le même filon, nous siégeons à beaucoup d'organisations internationales, notamment à la Commission du Codex alimentarius, chargée d'établir la limite maximale de résidu. Nous devons nous assurer que les ressources voulues existent; que le Canada possède les compétences voulues; que, en leur qualité de membres d'un organisme réglementaire de gestion, ces fonctionnaires possèdent le mandat et les ressources pour participer à ces organisations internationales. C'est indispensable.

Le gouvernement peut aussi aider sur un autre plan. Nous avons parlé de la distinction entre OGM et organismes dont un ou des gènes ont été édités, et il existe tout un problème de perception publique sur cette distinction. Des détracteurs ont beaucoup de choses à dire sur cette distinction. Nous avons franchement besoin de l'appui des organismes de réglementation, du gouvernement, pour défendre les décisions prises, soit sur une espèce cultivée issue des biotechnologies ou dont un ou des gènes ont été édités ou, encore, obtenue par les moyens traditionnels d'amélioration génétique. Les gouvernements doivent honorer leurs décisions, parce que leur comportement influe sur l'innovation et sur l'attrait qu'offre le Canada aux entreprises qui cherchent un endroit où investir.

M. Joe Peschisolido: Vous me tendez une très belle perche, monsieur Petelle. J'ai ici un document, un encart qui est une réflexion sur la prestation des programmes réglementaires. Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur la marche à suivre pour deux objectifs: changer les perceptions du public et chercher à améliorer l'efficacité de la mise en marché des produits?

Mme Krista Thomas: Les propositions de ce document aideraient, encore une fois, à clarifier la démarche réglementaire du Canada et à nous éloigner du cas par cas, qui, pour l'obteneur de variétés végétales, maintient l'incertitude sur la réglementation à venir au Canada, sur l'éventualité d'une évaluation de l'innocuité avant la mise en marché ou sur les éventuelles exigences. L'atteinte de ces résultats favoriserait l'innovation, grâce à la certitude acquise.

Nous espérons aussi que le gouvernement pourra mieux se faire entendre sur l'importance de l'innovation dans l'agriculture, parce qu'elle est essentielle. Le marché est très concurrentiel, et nos forces dans la recherche-développement nous permettront de distancer nos rivaux.

M. Pierre Petelle: Des groupes préféreraient assister à une régression technologique de l'agriculture. Ils voient d'un très bon oeil les progrès technologiques, semble-t-il, dans d'autres secteurs, mais, pour une raison qui m'échappe, l'agriculture et la production d'aliments relèvent plus, pour eux, de la ferme « à Mathurin ».

Bien sûr, nous relevons le défi, et nous communiquons l'information du mieux que nous pouvons, mais vient un moment où nous avons besoin de l'aide des organismes de réglementation et du gouvernement, pour dire que les bons agriculteurs produisent des aliments sains et que les technologies et les méthodes que nous adoptons protègent la santé humaine et l'environnement.

M. Joe Peschisolido: Monsieur le président, je ne parviens pas à me rappeler si c'est M. Petelle ou Mme Thomas qui a parlé des améliorations pour la santé et l'environnement susceptibles de découler de la recherche et de l'innovation.

Pouvez-vous en dire un peu plus sur ces deux aspects?

M. Pierre Petelle: Bien sûr.

On cultive déjà des plantes tolérant la sécheresse. Dans les régions sèches, les répercussions sur l'environnement sont donc considérables. On a pu cultiver des plantes tolérant les herbicides et issues des biotechnologies, sans travailler le sol ou par des méthodes de conservation du sol, pour répondre aux observations de M. Breton sur les gaz à effet de serre, la conservation et les passages moins fréquents sur le sol que par les méthodes traditionnelles de lutte contre les mauvaises herbes. Beaucoup de facteurs qu'on peut intégrer dans le génome des végétaux ont des effets considérables pour l'environnement ou la santé, par exemple les huiles dont on a parlé.

Mme Krista Thomas: C'est encore une hypothèse, mais des chercheurs parlent de la possibilité d'éduiter les gènes pour supprimer les substances allergènes des espèces végétales ou créer des végétaux qui, c'est encore hypothétique, absorberaient mieux le carbone. L'occasion se présente ici de mieux réagir au changement climatique.

Le président: Merci.

Monsieur Barlow, vous disposez de six minutes.

M. John Barlow (Foothills, PCC): Je remercie les témoins pour tous les renseignements qu'ils nous donnent.

Fait certainement intéressant, deux mots reviennent sans cesse dans beaucoup de vos réponses: prévisibilité et rapidité.

Je pense, monsieur Petelle, que vous avez dit que c'était deux des enjeux sur le tapis. Beaucoup de nos témoins les ont certainement soulevés à maintes reprises au sujet de diverses études, soit sur le changement climatique, soit sur la conservation de l'eau et du sol. Nous avons rencontré des représentants du Centre d'amélioration des cultures de l'Université de Saskatchewan. Même constat. On y met au point de nouvelles variétés de semences et de cultures qu'il ne peut pas mettre en marché à cause du processus utilisé.

C'est peut-être une question difficile, mais je pense que notre travail à nous les membres du Comité est de dresser une liste de recommandations à communiquer au gouvernement pour assurer la réussite des joueurs du secteur et leur accès aux marchés d'exportation. Tout en continuant de parler de prévisibilité, pouvez-vous, monsieur Petelle et madame Thomas, me donner une idée de ce à quoi la prévisibilité ressemblerait? Quel scénario vous fait rêver? Quelles recommandations pouvons-nous rassembler, après notre étude, pour répondre à la question de la célérité et de la prévisibilité? Lesquelles voudriez-vous y voir?

• (1615)

M. Pierre Petelle: Nous avons comparu avant devant votre comité sur la question des réévaluations à l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire, l'ARLA, et votre comité a rédigé une lettre très utile au ministre de la Santé de l'époque pour souligner certaines de nos préoccupations pour la prévisibilité du processus de réévaluation de cette agence. La lettre a été très utile. Elle n'a pas encore changé la situation, mais nous espérons effectivement que nous sommes sur la bonne voie. Nous aurions bien besoin d'aide pour des problèmes très précis de processus — je ne trouve pas de meilleure façon de le dire — avec les organismes de réglementation.

En ce qui concerne l'innovation pour l'amélioration végétale, j'ai parlé plus tôt d'une évaluation par gradation. Nous avons fait des propositions très concrètes, très précises, et, d'après nous, bien élaborées. Nous avons besoin d'une oreille réceptive. Ce serait une aide énorme pour amener ces organismes à prendre certaines de ces idées en considération.

Mme Krista Thomas: J'aimerais ajouter brièvement que nous souhaitons un engagement précis en vue d'un examen significatif de nos programmes réglementaires pour l'évaluation préalable à la mise en marché des aliments nouveaux pour les humains et les animaux et des végétaux à caractères nouveaux, de même qu'un engagement à agir en fonction des résultats de cet exercice.

M. John Barlow: J'aimerais poser une dernière question; je vais céder le reste de mon temps de parole à M. Dreeshen alors je vous demanderais d'y répondre rapidement.

Ce que nous avons entendu de nombreuses reprises, y compris de la part de M. Kruszel du Conseil de conservation des sols du Canada, c'est qu'il est de plus en plus difficile d'amener l'innovation et la technologie jusqu'au producteur. Le fossé est important. On crée toutes ces choses, puis elles restent là et ne se rendent pas d'une place à l'autre.

Par exemple, je sais que nous avons des variétés de canola approuvées au Canada, mais qui ne seront pas approuvées en Chine avant 2019 ou 2020.

Que peut faire le gouvernement pour aborder ces enjeux et ce fossé?

M. Pierre Petelle: Les autres témoins pourront sûrement vous donner des chiffres exacts sur ce que les retards dans les approbations en Chine signifient pour l'agriculture canadienne. Des centaines de millions de dollars sont en jeu.

Il est certain que la Chine n'est pas un marché simple, alors je ne prétendrai pas avoir une réponse simple à votre question, mais nous avons un engagement et un dialogue continu avec nos homologues là-bas. Je crois que la ministre MacAulay retournera en Chine plus tard ce mois-ci.

Nous croyons que ces enjeux peuvent et doivent être abordés en priorité dans le cadre de ces réunions et nous croyons qu'il faudra entretenir un dialogue continu et créer un climat de confiance. Je crois qu'en orientant la conversation vers un éventuel accord de libre-échange, nous pourrions régler certains des problèmes que nous avons eus avec la Chine.

Mme Krista Thomas: En ce qui a trait à l'innovation des semences et aux manipulations génétiques, nous aimerions que le Canada soit l'un des leaders des discussions à l'échelle mondiale et qu'il fasse la promotion des exigences réglementaires au fil de l'évolution de cette nouvelle technologie.

Nous sommes à une étape où nous risquons de voir chaque pays mettre en place un système quelque peu différent, ce qui créerait un environnement commercial très imprévisible.

L'une des raisons pour lesquelles j'ai autant parlé du cadre national, c'est qu'il est difficile pour le Canada de faire la promotion de la clarté et de la prévisibilité internationales alors que nous ne les avons pas ici.

• (1620)

M. Earl Dreeshen (Red Deer—Mountain View, PCC): Merci beaucoup.

Il ne me reste plus beaucoup de temps. Vous avez parlé des groupes qui voulaient faire reculer l'agriculture. C'est un enjeu bien réel. Nous l'avons vu avec la question des néonicotinoïdes et celle des OGM. Nous avons vu la façon dont les Européens ont abordé la question des OGM et la lutte que cela a engendrée.

Nous le voyons aussi dans l'industrie du pétrole et du gaz. C'est ce qui arrive lorsque des activistes devancent l'industrie.

Pourriez-vous nous parler de quelques cas et nous dire comment le gouvernement peut se tenir debout face à ces groupes qui tentent de démoniser nos industries des ressources naturelles?

M. Pierre Petelle: Je crois que dans le cadre de ces controverses, nous avons un rôle à jouer à titre de concepteurs de ces technologies. Nous devons expliquer la science et la défendre. Nous prenons ce rôle très au sérieux, mais lorsqu'on parle d'un système réglementaire robuste, fondé sur la science et de renommée mondiale, nous avons besoin de ce mandat pour que les organismes de réglementation puissent jouer un rôle à cet égard.

Le président: Merci.

[Français]

Monsieur Poissant, vous disposez de six minutes.

M. Jean-Claude Poissant: Bonjour, monsieur Petelle et madame Thomas. Je vous remercie de vos exposés.

Monsieur Petelle, tout à l'heure, d'entrée de jeu, vous avez dit que l'on devrait produire 50 % plus d'aliments sans les technologies mais qu'il pourrait quand même en coûter jusqu'à 4 400 \$ par famille pour se nourrir. Avec quoi au juste avez-vous établi vos comparaisons pour en arriver à ces chiffres? Est-ce avec l'agriculture biologique?

M. Pierre Petelle: C'était dans le cadre d'un rapport que nous avons publié il y a deux ans, et dans lequel nous faisons notre comparaison avec l'agriculture biologique pour ce qui est de la différence de prix et de productivité.

[Traduction]

Nous pourrions vous transmettre l'étude complète si vous le désirez.

[Français]

M. Jean-Claude Poissant: D'accord.

Vous savez, les consommateurs sont souvent très critiques envers les OGM, les changements, les engrais et les herbicides. Nous savons que vous avez des sites pour expliquer tout cela. Toutefois, prenez-vous d'autres moyens pour gagner la confiance du public?

J'habite au Québec et je sais qu'on y tient des journées portes ouvertes pour expliquer aux consommateurs comment sont produits les aliments. Toutefois, on constate encore des réticences chez ces consommateurs.

De quelle façon maintenez-vous un lien de confiance avec le public?

[Traduction]

M. Pierre Petelle: C'est une très bonne question.

Nous avons lancé une campagne pour éduquer et informer la population au sujet de la sécurité des technologies produites par nos membres. Nous travaillons en étroite collaboration avec divers intervenants, notamment avec ceux que nous considérons comme étant des influenceurs. Les diététistes, l'agriculture en classe... ces tribunes nous permettent de répondre aux questions et de transmettre des renseignements aux personnes qui se feront poser beaucoup de questions au sujet des aliments et de la salubrité alimentaire. Cela a été très utile.

Ces intervenants ont des questions au sujet de la technologie. Ils ne sont pas nécessairement fâchés ou anxieux; ils ne savent tout simplement pas. Lorsqu'ils nous posent des questions, nous leur répondons et nous leur transmettons les bons renseignements, les arguments des organismes de réglementation, qui sont très convaincants.

Dans tous nos sondages, 5 à 10 % des détracteurs qui s'expriment avec force ne changeront jamais d'idée et ce sont probablement eux qui vous écrivent des lettres pour vous faire part de leur point de vue sur l'agriculture. Il y a aussi un 30 à 40 % des répondants qui n'ont pas une opinion très arrêtée sur les pesticides, la sélection végétale ou la biotechnologie végétale; ils ne sont tout simplement pas informés. Ils sont très ouverts à recevoir l'information. Lorsqu'on leur transmet quelques renseignements clés, ils répondent souvent « plutôt en accord » à nos questions.

Nous avons un rôle à jouer à cet égard. Nous prenons ce rôle au sérieux, mais nous croyons que le gouvernement et ses organismes de réglementation pourraient aussi nous aider à mieux informer ces 30 à 40 % de gens. Il n'est pas question de les faire changer d'idée, mais bien de leur transmettre les faits pour les laisser décider ensuite.

[Français]

M. Jean-Claude Poissant: Nous avons fait une étude en vue d'instaurer une politique alimentaire. On y a souvent évoqué le gaspillage alimentaire, qui est évalué à 30 %.

Madame Thomas, pourriez-vous m'en parler un peu plus? Si l'on réduisait ce gaspillage de seulement 20 %, qu'est-ce que cela pourrait représenter sur le plan de la production?

• (1625)

[Traduction]

M. Pierre Petelle: Le gaspillage alimentaire se place très bien dans cette discussion au sujet des innovations du secteur des sciences végétales parce que c'est souvent la moisissure qui entraîne le gaspillage. Que ce soient les tomates qui deviennent trop molles et noircissent ou la forte présence de champignons sur le blé, qui le rendent impropre à la consommation humaine, il y a beaucoup de gaspillage associé à la présence des ravageurs et des agents pathogènes. Il est tout à fait essentiel d'avoir les outils nécessaires pour les contrôler au bon moment. Je ne le dirai jamais assez.

Même en ce qui a trait à la sélection des végétaux, certaines variétés sont beaucoup plus résistantes à certaines souches de contamination par les champignons. Les techniques de modification génétique nous permettent d'atteindre nos objectifs beaucoup plus rapidement, ce qui fait en sorte que nous avons de nombreuses cultures qui résistent mieux à ces pathogènes qui sont responsables d'une grande partie du gaspillage alimentaire.

[Français]

M. Jean-Claude Poissant: Le puceron du soya est plus ou moins contrôlé par la coccinelle asiatique. Faites-vous des observations pour savoir si la coccinelle est vraiment efficace ou si elle entraîne un autre problème, de sorte qu'il y aura deux insectes à contrôler?

[Traduction]

M. Pierre Petelle: C'est un très bon exemple de la grande utilité du traitement des semences. M. Dreeshen a parlé des néonicotinoïdes. Il s'agit de l'enjeu associé aux pollinisateurs, qui est très controversé. De nombreuses personnes sont contre les néonics. En fait, l'Europe vient d'annoncer leur interdiction complète.

L'exemple que vous avez donné montre la réalité. On traite la semence qui est ensuite plantée. On n'arrose pas les cultures. Les prédateurs naturels comme les coccinelles et bon nombre d'autres sont protégés et l'on peut atteindre des niveaux qui permettent de contrôler ces aphidés. Non seulement le traitement des semences protège-t-il les jeunes plantes contre les aphidés et d'autres insectes, mais au fil de leur croissance, les prédateurs naturels peuvent y prospérer, parce qu'on ne les a pas arrosés d'insecticide.

Le président: Merci. Nous n'avons plus de temps.

Je vous remercie tous les deux. Cette discussion nous a été très utile et nous servira à préparer notre rapport.

Nous allons suspendre la séance quelques minutes afin de laisser les prochains témoins s'installer, puis nous reprendrons les travaux.

• (1625)

(Pause)

• (1630)

Le président: Nous vous souhaitons la bienvenue à la deuxième heure de discussion sur la technologie dans le secteur agricole et agroalimentaire.

Pour cette deuxième heure, nous recevons M. Paul Thiel, qui est vice-président du développement de produits et de la science de la réglementation pour Bayer CropScience Inc. Nous recevons également M. Jim Smith, qui est le directeur général de BioFoodTech. Bienvenue.

Vous disposez de sept minutes pour faire une déclaration préliminaire, si vous le souhaitez.

Allez-y, monsieur Smith.

M. Jim Smith (directeur général, BioFoodTech): J'aimerais tout d'abord m'excuser de ne pas bien parler le français.

Je suis le directeur général de BioFoodTech, à l'Île-du-Prince-Édouard. Je vais parler de notre organisation d'abord, puis je parlerai de FOODTECH Canada, un réseau de centres de technologie alimentaire.

Tout d'abord, BioFoodTech est une organisation qui offre un soutien technique à l'industrie des aliments et des sciences biologiques de l'Île-du-Prince-Édouard et d'ailleurs au pays, et qui travaille aussi à l'échelle internationale. Nous appartenons à l'Île-du-Prince-Édouard, mais la province ne finance que 40 % de notre organisation, alors nous procédons au recouvrement des coûts pour équilibrer notre budget. De façon semblable aux autres centres de technologie alimentaire du pays, nous offrons un soutien technique à l'industrie alimentaire. Nous sommes des scientifiques, des technologues et des ingénieurs et nous travaillons au nom de l'industrie — et avec l'industrie — à des projets financés par l'industrie.

C'est ce que font bon nombre d'autres organisations au pays. Je vais adopter un point de vue national et vous parler des centres de façon collective plutôt que de seulement vous parler de BioFoodTech, afin de vous aider à comprendre ce que nous avons à offrir au Canada pour aider l'industrie à développer des produits alimentaires à valeur ajoutée et pour lui offrir un soutien technique.

Comme vous pouvez le constater, il y a tout un éventail de centres au pays. La plupart des provinces ont au moins un centre; certaines en ont deux. Le Nouveau-Brunswick représente la seule exception, puisque la province n'a pas de centre de technologie alimentaire, mais elle a le RPC, qui vise plutôt l'ingénierie. La Colombie-Britannique n'a pas de centre de technologie alimentaire, mais travaille actuellement à en établir un, et peut-être même plus.

Les centres se ressemblent beaucoup, mais sont aussi très différents les uns des autres. Bon nombre d'entre eux appartiennent au gouvernement provincial; certains sont privés et certains sont des instituts universitaires.

Les ressources combinées de ces centres — et c'est le cas de 9 centres sur 12 pour le moment, puisque nous attendons les réponses des autres centres — représentent 309 scientifiques, technologues et ingénieurs hautement qualifiés; 220 millions de dollars d'infrastructures; une grande quantité d'équipement de transformation et d'analyse et de nombreuses usines pilotes. Chaque année, les centres travaillent collectivement avec 870 entreprises, exécutent des contrats d'une valeur de 24 millions de dollars avec l'industrie, présentent 370 nouveaux produits sur le marché et tiennent des ateliers sur les technologies de fabrication.

En ce qui a trait aux types de services offerts, nous sommes des scientifiques, des technologues et des ingénieurs, alors nous travaillons dans le service technique de nombreuses entreprises alimentaires. La plupart d'entre elles n'ont pas de personnel technique. Elles n'ont pas de scientifiques ou de technologues. C'est certainement le cas de la plupart des petites et moyennes entreprises. Les plus grandes entreprises peuvent engager ces spécialistes, mais pas les plus petites. Nous agissons donc à titre de service technique pour elles et nous les aidons à développer leurs produits, de même qu'à régler les problèmes et à trouver de l'équipement, entre autres.

Où se situent les centres de technologie alimentaire dans l'écosystème de l'innovation? Nous sommes les principaux innovateurs. Il y a quelques années, KPMG a réalisé une enquête au nom de la Table ronde de l'industrie de la transformation des aliments et d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, qui a révélé que l'innovation primaire passait par la collaboration entre l'industrie et les centres de technologie alimentaire, parce qu'en travaillant ensemble, nous pouvons produire des résultats et aider l'industrie à court terme. En règle générale, le délai d'exécution est de deux mois à deux ans.

Nos scientifiques sont des titulaires de doctorat « de qualité industrielle », c'est-à-dire qu'ils ne souhaitent pas publier, mais veulent travailler avec l'industrie et trouver des solutions.

• (1635)

Les universités sont une composante importante de l'écosystème de l'innovation, mais leurs échéances sont beaucoup plus longues. On parle habituellement de 5 à 10 ans avant de pouvoir commercialiser les résultats. Les universités se centrent surtout sur la publication, ce que les centres de technologie alimentaire ne font habituellement pas parce que leur travail est confidentiel.

Qu'est-ce qui empêche l'innovation au Canada? La culture de l'innovation n'est pas très présente au sein du secteur de la transformation d'aliments à valeur ajoutée et 90 % des entreprises n'entretiennent pas de liens avec les centres de technologie alimentaire pour les aider à développer de nouveaux produits. L'une des conséquences de cela, c'est qu'il y a un énorme déficit commercial associé aux produits alimentaires à valeur ajoutée. Selon l'ICPA, il est de l'ordre de 8 milliards de dollars. On peut le mesurer de diverses façons, mais c'est un chiffre important, qui continue de croître, et on attribue ce déficit au manque de développement et au manque d'investissement dans l'innovation.

Nous travaillons tous les jours pour recruter de nouvelles entreprises qui travailleront avec nous afin de développer leurs technologies, suivre des ateliers et créer de nouveaux produits. Notre slogan chez BioFoodTech est « du concept aux essais pilotes à la mise en marché ». Ce que nous aimons, c'est quand les entreprises viennent nous voir avec des idées avant qu'elles ne soient développées de sorte que nous puissions les aider à déterminer si ces idées ont un potentiel et à passer à travers tout le processus.

Merci. Voilà qui conclut ma déclaration préliminaire.

• (1640)

Le président: Merci. Vous terminez juste à temps. C'est très bien.

Monsieur Thiel, vous disposez de sept minutes.

M. Paul Thiel (vice-président, Développement de produits et science de la réglementation, Bayer CropScience Inc.): Honorables membres du comité permanent, je suis heureux de me joindre à vous aujourd'hui. Je vous remercie de me donner l'occasion de parler des progrès du secteur agricole en vue d'appuyer l'objectif ambitieux

du Canada visant 75 milliards de dollars en exportations agroalimentaires d'ici 2025.

Je représente Bayer CropScience. Notre entreprise est fière d'offrir un large éventail de produits, notamment des semences de haute valeur, des solutions novatrices de protection des cultures fondées sur des modes d'action chimiques et biologiques, de même qu'un grand nombre de ressources auxiliaires pour appuyer l'agriculture moderne.

Pour réaliser notre potentiel en matière d'exportation, il faut un système de réglementation national stable et prévisible qui permet aux agriculteurs d'accéder à ces outils et technologies novateurs pour demeurer concurrentiels. Notre système de réglementation est reconnu partout dans le monde pour son rigoureux processus d'évaluation des produits de protection des cultures. Cette réputation à l'échelle mondiale peut être atteinte lorsqu'on publie des projets de décision de réévaluation ou qu'on prend de telles décisions au Canada avec des points d'arrivée ultra conservateurs et des données incomplètes. Ces décisions peuvent aussi entraîner la perte d'outils pour les cultivateurs, ce qui réduira inévitablement la productivité, la durabilité et la compétitivité de l'agriculture canadienne. Il sera donc difficile d'atteindre nos objectifs en matière d'exportation.

Le processus de réévaluation de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire ne permet pas aux titulaires ou à d'autres intervenants touchés d'aborder les préoccupations relatives au risque possible avant la publication de ces projets de décision de réévaluation. C'est inacceptable, puisque cela envoie un message flou aux administrations étrangères et que cela peut saper la confiance du public tant au pays qu'à l'étranger. De plus, pour accroître la confiance du public à l'égard de nos processus de réglementation, nous demandons au gouvernement d'affecter des ressources pour améliorer les efforts de communication à la population générale sur la façon dont on utilise ces processus au Canada et sur la façon dont nos organismes de réglementation prennent ces décisions.

Il est aussi important de veiller à ce que nos marchés d'exportation acceptent les technologies et les innovations approuvées par les organismes de réglementation canadiens et adoptées par nos cultivateurs. Lorsque l'accès aux marchés d'exportation est ralenti en raison des retards relatifs aux approbations réglementaires entre les administrations, cela peut nuire à l'investissement dans l'innovation, restreindre l'adoption de nouvelles technologies et nuire à l'exportation. Il est essentiel d'établir un processus d'approbation international harmonisé pour les caractéristiques biotechnologiques et les autres technologies, notamment les limites maximales de résidus. Au cours des 20 dernières années, il y a eu trop d'incidents associés à des mesures non tarifaires prises contre les exportations canadiennes et nous croyons que le Canada peut jouer un rôle plus important pour favoriser l'élaboration de nouveaux cadres réglementaires pour les marchés d'exportation clés.

Pour faciliter ce dialogue, nous devons aussi désigner les améliorations à apporter à notre système de réglementation et prendre des mesures audacieuses pour moderniser les processus en place.

Nous avons entendu dire aujourd'hui que les méthodes modernes de sélection des végétaux permettraient aux chercheurs d'ajouter, de supprimer ou de remplacer des caractéristiques précises afin de mieux répondre aux besoins des agriculteurs et des consommateurs tout en protégeant l'environnement. Bayer est d'avis qu'il faut un cadre scientifique moderne et croit que la réglementation des produits des méthodes modernes de sélection des végétaux doit se fonder sur l'évaluation scientifique des risques prévue dans la loi actuelle. Ce type de cadre permet de protéger la santé humaine et l'environnement tout en facilitant la réglementation juste et prévisible des végétaux dérivés par l'entremise de ces innovations modernes. Nous encourageons le gouvernement à maintenir son engagement à l'égard des principaux marchés d'exportation pour faciliter la prise de décision fondée sur la science, par l'entremise de l'harmonisation réglementaire et de la transparence.

Bayer investit depuis longtemps dans la recherche et le développement au Canada, grâce à un environnement propice à la protection de la propriété intellectuelle et à un environnement agricole qui est représentatif des autres régions du monde. Nous avons accès à une main-d'œuvre qualifiée et à la collaboration avec les chercheurs de calibre mondial des secteurs public et privé. Les agriculteurs canadiens ont confirmé ces progrès en adoptant sans hésiter les nouvelles technologies au fil de leur apparition sur le marché et en ayant confiance en nos innovations.

Le gouvernement peut favoriser l'innovation en rationalisant davantage les priorités et processus internes. La collaboration entre les ministères éliminera les possibilités de chevauchement tout en précisant les exigences en matière de production de rapports. Dans certains cas, les incertitudes ont donné lieu à des retards inutiles, qui ont eu une incidence sur les projets de recherche. De plus, un dialogue continu avec les autres pays est nécessaire pour veiller à ce que les chercheurs puissent transférer les documents entre les sites de recherche des diverses administrations. Ces mesures permettront aux cultivateurs d'avoir accès plus rapidement aux nouvelles solutions offertes.

• (1645)

En terminant, permettez-moi de vous donner un exemple des répercussions favorables de nos investissements en recherche et développement au Canada. Bayer est le principal fournisseur de semences de canola sur le marché canadien. Nos produits de marque InVigor ont largement contribué à l'expansion de la culture du canola au pays tout en assurant sa viabilité à long terme et en permettant aux producteurs de minimiser ou d'éliminer les labours. En outre, nous avons conçu des variétés offrant une huile plus saine et mis au point des technologies réduisant l'éclatement des gousses, ce qui facilite la récolte.

En notre qualité de chef de file de l'agriculture canadienne, nous sommes déterminés à demeurer des partenaires actifs pour l'avancement des sciences afin de répondre aux besoins des agriculteurs canadiens en même temps qu'à ceux des consommateurs, au Canada comme à l'étranger.

Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions. Merci.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Thiel.

Nous passons maintenant aux questions des membres du Comité.

Monsieur Dreeshen, vous avez six minutes.

M. Earl Dreeshen: Merci à nos invités d'être des nôtres cet après-midi.

Avec nos témoins précédents, il a été question de différents groupes qui semblent vouloir faire reculer l'agriculture. Comme je

suis de l'Alberta, j'ai fait l'analogie avec les militants qui s'opposent à l'exploitation des sables bitumineux. On peut voir ce qui arrive lorsque l'industrie laisse ces militants prendre les devants et n'intervient pas pour faire valoir les véritables avancées scientifiques qui sont réalisées.

Il y a eu une discussion au sujet des néonicotinoïdes et vous avez parlé, monsieur Thiel, du canola. Comme c'est justement dans les endroits où l'on cultive le canola que les apiculteurs installent leurs abeilles, il est absolument essentiel que nous débattions des vrais enjeux à ce chapitre.

Je me demande simplement quels efforts nous déployons pour nous assurer que les citoyens ont accès aux données scientifiques pertinentes. En effet — et je dois dire que je suis moi-même agriculteur et que je viens bien sûr d'une région rurale —, il y a des gens qui m'écrivent au sujet des moyens à prendre pour nous débarrasser des néonicotinoïdes, étant donné que c'est ce qu'on fait en Ontario et en Europe. Je me suis rendu compte que les gens ne comprennent plus ce qu'est l'agriculture. J'ai aussi été enseignant et je sais très bien que l'on enseigne uniquement les choses que l'on connaît.

Il faut inciter les gens de l'industrie à intervenir pour communiquer les messages qui s'imposent. Sinon, tous ces groupes de militants vont continuer à nous servir leurs beaux arguments quant aux mauvais traitements que réservent les agriculteurs aux animaux en faisant valoir toutes les répercussions néfastes de leurs activités sur la planète. Cela n'a absolument aucun sens. Pourquoi les gens de l'industrie ne se lèvent-ils pas pour défendre l'intégrité de l'agriculture au Canada et ailleurs dans le monde?

M. Paul Thiel: Merci beaucoup pour ces observations. Je crois que je suis totalement d'accord avec tout ce que vous avez dit.

Bayer a pris récemment deux mesures qui vont justement dans le sens des préoccupations que vous avez exprimées. Je veux d'abord vous parler de notre initiative mondiale visant une plus grande transparence. Tous les citoyens de la planète ont désormais accès aux résultats de nos études sur la protection de l'environnement et la sécurité des êtres humains. Ces rapports que nous présentons aux autorités sont généralement considérés comme confidentiels sous prétexte de la réglementation des différents pays. Nous les avons rendus accessibles à toute la population. N'importe qui peut désormais consulter en ligne notre base de données planétaire et obtenir des exemplaires de ces rapports d'étude. Nous estimons important que les résultats de nos travaux puissent être ainsi diffusés au même titre que les autres données scientifiques qui circulent par ailleurs. Nous n'avons jamais présenté le fruit de nos recherches à la population. J'estime donc que c'est une première étape importante.

La deuxième mesure que nous avons prise vise à faire passer les avantages avant l'efficacité à proprement parler. Si vous êtes un citoyen consommant de l'huile de canola, il ne vous suffit peut-être pas de savoir que tel ou tel insecticide permet de contrôler l'altise, un insecte qui s'attaque au canola. C'est merveilleux pour l'agriculteur, mais qu'est-ce que ça signifie pour vous à titre de consommateur? Nous essayons de présenter de manière plus globale l'apport de nos produits tant sur la ferme qu'à l'extérieur, de manière à en démontrer toute la valeur, ce qui permet d'établir des liens de confiance plus étroits.

•(1650)

M. Earl Dreeshen: Il y a aussi le fait que cela devient souvent une barrière non tarifaire au commerce. D'autres pays ou d'autres groupes essaient de protéger leurs façons de faire. Par conséquent, ils peuvent sortir gagnants en dénigrant les nôtres ou celles d'autres concurrents.

Que peuvent faire nos négociateurs commerciaux lorsque cela se produit? Travaillez-vous en étroite collaboration avec eux pour veiller à ce que les faits soient exposés de la bonne manière?

M. Paul Thiel: Nous entretenons effectivement de très bonnes relations avec bon nombre de nos bureaux commerciaux un peu partout sur la planète. Je tiens à souligner à ce titre le rôle que nous jouons à Bruxelles. Permettez-moi de rappeler également la contribution que nous avons apportée à différentes missions commerciales, notamment en Chine.

Le gouvernement a toujours vu d'un très bon œil notre participation et notre soutien à ces activités.

Comme je l'ai dit dans mes observations préliminaires, je pense que le gouvernement pourrait en faire davantage pour raviver la confiance de la population envers la réglementation en vigueur. Nous sommes reconnus à l'échelle internationale pour l'efficacité de nos instances réglementaires qui s'appuient toujours sur des données scientifiques. Les citoyens canadiens devraient avoir confiance en leurs autorités réglementaires, mais ils les remettent plutôt en question, en partie à cause d'un manque de compréhension.

Le président: Merci.

C'est au tour de M. Longfield pour les six prochaines minutes.

M. Lloyd Longfield: Merci à vous deux de votre présence aujourd'hui.

Je veux d'abord m'adresser à M. Smith.

Il y a à Guelph le groupe NSF, l'ancien Centre de technologie alimentaire. Vous avez indiqué qu'il fait partie d'un réseau pancanadien.

Je m'interroge au sujet des liens entre ce réseau et les réseaux financiers, notamment pour le capital de risque. Bioentreprise est l'un de ces réseaux qui appuient les entreprises en démarrage. Je me demandais si de tels réseaux peuvent être mis à contribution pour améliorer nos perspectives d'exportation et si vous avez déjà eu recours d'une manière ou d'une autre à Innovation Canada, car c'est une nouvelle organisation. Pouvez-vous nous expliquer comment s'articulent les activités de développement technique, de soutien financier et d'aide à l'exportation?

M. Jim Smith: Je crois que ces mécanismes sont sous-utilisés.

Nous travaillons surtout avec des petites et moyennes entreprises. La plupart utilisent généralement leurs propres ressources, souvent les ressources familiales. Dans bien des cas, elles ne visent pas une forte croissance.

Nous collaborons notamment avec différentes organisations à l'Île-du-Prince-Édouard. Il s'agit du Food Island Partnership, de Canada's Smartest Kitchen et du Conseil national de recherches. Ces organisations ont pour mandat d'améliorer notre industrie alimentaire et de la faire croître.

Le Food Island Partnership, tout particulièrement, joue un rôle de premier plan exactement dans le sens de ce que vous indiquez. Pour notre part, nous sommes plutôt là pour offrir un soutien technique. Nous laissons à ce partenariat le soin de coordonner le soutien plus général dont l'industrie a besoin.

Voilà donc pour ce qui a été fait à l'Île-du-Prince-Édouard.

Il va de soi que l'Agence de promotion économique du Canada atlantique contribue aux échanges à l'échelle régionale et que le Food Island Partnership est très actif également. Pour pouvoir appuyer globalement l'industrie de cette manière, nous croyons qu'il est notamment essentiel de cibler les entreprises vraiment intéressées à prendre de l'expansion et disposant des moyens et des ressources, ou de la possibilité d'avoir accès à ces ressources, comme vous l'avez mentionné, permettant une telle croissance. C'est en effet à ce niveau que nous entrevoyons les meilleures perspectives d'avenir. Selon nous, ce sont ces entreprises comptant 30, 40 ou 50 employés et souhaitant doubler de taille qui offrent le meilleur potentiel de croissance pour l'industrie alimentaire au Canada.

•(1655)

M. Lloyd Longfield: J'ai déjà utilisé la moitié de mon temps. J'aimerais bien que nous puissions approfondir davantage la question, mais merci tout de même pour toutes ces précisions. Notre gouvernement s'efforce de coordonner les efforts en matière d'innovation, d'agriculture et d'exportation.

Monsieur Thiel, je veux d'abord vous remercier de m'avoir invité à visiter la ferme expérimentale située à Ennotville, au nord de Guelph.

Je m'intéresse aux outils de l'agriculture moderne, ce qu'on appelle l'agriculture numérique, de même qu'à la santé des abeilles, l'un des sujets d'étude dans cette ferme expérimentale. Pourriez-vous nous parler des perspectives en matière d'agriculture numérique et nous indiquer dans quelle mesure la santé des abeilles peut être importante?

M. Paul Thiel: Je veux d'abord vous assurer que nous prenons très au sérieux les questions liées à la santé des abeilles. Nous sommes l'un des principaux utilisateurs de services de pollinisation au Canada. Comme les abeilles sont absolument essentielles à nos activités, nous déployons d'importants efforts pour en savoir le plus possible sur leur santé et consentir les investissements nécessaires à cette fin.

Selon moi, l'agriculture numérique représente une belle occasion à saisir pour le Canada. Grâce aux technologies numériques, les agriculteurs pourront prendre de meilleures décisions quant à l'utilisation qu'ils vont faire de leurs terres. Cela nous permettra de commercialiser nos produits en faisant valoir des perspectives de développement durable des plus intéressantes. Nous disposons au Canada des avancées technologiques permettant de nombreux investissements dans l'agriculture numérique. C'est d'ores et déjà notre réalité. Nous avons lancé cette année un outil numérique permettant une meilleure application de fongicides sur le canola, ce qui réduit les coûts et permet des cultures plus durables.

M. Lloyd Longfield: Je reviens à la question de la confiance de la population qui a été soulevée par M. Dreeshen. Ce serait plus facile si les gens connaissaient toute l'importance des abeilles pour votre production de même que l'apport des néonicotinoïdes dans l'amélioration de vos rendements. Les deux éléments peuvent aller de pair, et devraient même être combinés.

M. Paul Thiel: Je suis d'accord.

M. Lloyd Longfield: Je ne m'attendais pas à ce que vous disiez le contraire.

La confiance de la population est tellement importante.

Je sais que Bayer a sans doute dû composer avec de tels enjeux en Allemagne. Y a-t-il des enseignements à tirer de cette expérience dont vous pourriez nous faire bénéficier en Amérique du Nord via le réseau de Bayer?

M. Paul Thiel: Je ne suis pas certain qu'il y ait beaucoup d'enseignements que nous pourrions vous transmettre. Il y a des choses que nous avons apprises à éviter en Amérique du Nord.

Notre initiative visant la transparence montre bien ce que nous essayons de faire. Nous avons peut-être voulu cacher trop de choses sous prétexte qu'il s'agissait de données scientifiques en possession d'un gouvernement auquel les gens devraient aveuglément faire confiance. Je crois que nous devons nous montrer plus ouverts et transparents, comme nous tentons actuellement de le faire, car les recherches scientifiques, bien qu'elles servent de fondement à la réglementation, ne sont qu'un élément du processus. J'estime tout à fait primordial que la population puisse faire pleinement confiance autant aux procédés agricoles utilisés qu'aux produits qui se retrouvent dans les supermarchés.

M. Lloyd Longfield: Tout à fait. Merci beaucoup.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur MacGregor, vous avez six minutes.

M. Alistair MacGregor: Merci, monsieur le président.

Monsieur Thiel, j'aurais d'abord deux questions à vous poser avant de m'adresser à M. Smith.

Vous avez indiqué dans vos observations préliminaires que vous souhaitiez que l'on mette fin au dédoublement des efforts entre les ministères fédéraux. Pourriez-vous nous donner quelques exemples concrets de tels dédoublements?

J'en viens à ma seconde question. On peut considérer que Bayer est présent à l'échelle planétaire, car vous avez des installations dans de nombreux pays. J'ai discuté au téléphone avec quelqu'un de l'Association canadienne des producteurs de semences. On m'a indiqué que la France et le Portugal étaient deux pays très avant-gardistes toujours à la recherche de possibilités novatrices, notamment pour le développement de semences.

À la lumière de ce que Bayer peut observer un peu partout dans le monde, pourriez-vous nous donner quelques exemples de pays qui pourraient nous servir de modèles en matière de technologie et d'innovation?

M. Paul Thiel: Je vais d'abord répondre à votre seconde question. Je ne vais certes pas manquer de faire valoir que le Canada est un pays où toutes sortes d'innovations voient le jour. J'ai vécu plusieurs années en France et je peux vous confirmer que les avancées scientifiques y sont nombreuses, bien que cela ne se reflète pas toujours sur le marché. Nous devons nous assurer de bien faire la distinction entre ces deux composantes. Mon collègue ici présent a parlé de sciences appliquées et des outils qui peuvent être ainsi mis à la disposition des agriculteurs. La recherche pure a aussi un rôle absolument essentiel à jouer, car elle est à la base de tout ce que nous faisons. À un moment ou à un autre, il faut toutefois être en mesure de remettre les technologies ainsi créées entre les mains des agriculteurs pour qu'ils puissent bénéficier de ces nouveaux outils.

Votre autre question portait sur les dédoublements. Ceux-ci sont souvent le résultat d'un manque de coordination entre les ministères d'un même gouvernement. J'ai parfois de la difficulté à m'y retrouver entre les différentes divisions de Bayer; j'ose à peine imaginer comment ce serait pour le gouvernement. Trop souvent, il y a des situations où la main gauche ne semble pas savoir ce que fait la main droite. Je vais utiliser l'exemple des néonicotinoïdes. Pendant qu'une

division s'emploie à trouver des solutions de rechange aux néonicotinoïdes, une autre veut retirer du marché ces mêmes produits qui ont été identifiés comme solutions de rechange possibles. Non seulement cela place-t-il notre industrie dans une position très délicate, mais ce sont surtout nos clients, les agriculteurs, qui en souffrent, car il est déjà assez difficile pour eux de perdre un outil comme celui-là sans qu'ils ne soient privés en plus des solutions de rechange à cet outil.

Il y a un autre dossier qui vient tout juste d'être réglé après presque huit ans d'efforts. Environnement Canada nous est arrivé avec une réglementation sur les agents phytopathogènes et la façon dont on peut les utiliser pour nos recherches. Les chercheurs d'Agriculture Canada qui utilisaient ces agents n'étaient même pas au courant de l'entrée en scène de cette nouvelle réglementation. Huit ans plus tard, nous avons finalement pu trouver une solution. Il s'agit en grande partie d'assurer des communications suffisantes entre les secteurs; une approche intersectorielle est absolument essentielle en matière de réglementation.

● (1700)

M. Alistair MacGregor: Merci.

Monsieur Smith, j'ai trouvé fort intéressante la portion de votre présentation où vous nous indiquez que vous contribuez en moyenne à la mise en marché de 370 nouveaux produits. Pour guider les recommandations de notre comité, pourriez-vous nous donner quelques exemples de ces nouveaux produits et de situations où la technologie a permis de bénéficier d'une valeur ajoutée au Canada? Je suis de la vallée de la Cowichan, et je peux vous dire qu'il y a sur l'Île de Vancouver des organisations locales qui aident les agriculteurs à se concerter pour exploiter leurs produits à leur pleine valeur de manière à maximiser leurs revenus. C'est un aspect qui m'intéresse beaucoup personnellement de même qu'à titre de représentant de mes concitoyens.

M. Jim Smith: Je vous dirais brièvement que l'entreprise Island Abbey Foods est sans doute le meilleur exemple que je puisse vous donner pour l'Île-du-Prince-Édouard. Elle produit un miel solide sous la marque « honibe ». Il y a plusieurs années, l'entreprise s'est adressée à nous pour savoir s'il était possible de fabriquer du miel solide. Les bouteilles de miel sont souvent en verre et font tout un dégât lorsqu'on les échappe. De plus, le miel moisit très facilement. Les gens de l'entreprise voulaient savoir si c'était chose possible, en pensant tout particulièrement au marché des campeurs. À leur demande, nous avons donc collaboré avec l'entreprise pour développer une technique de déshydratation du miel. Nous avons ainsi conçu une pastille qui devait servir au départ d'édulcorant. L'entreprise en a fait une pastille pouvant être utilisée pour des produits naturels de type semi-pharmaceutique, une initiative qui a été couronnée de succès. Cette entreprise créée par quelqu'un qui ne connaissait aucunement l'industrie alimentaire compte maintenant une soixantaine d'employés. C'est en fait un informaticien qui en est à l'origine. Il croyait qu'il y avait un marché pour les produits naturels de la sorte, sans toutefois savoir si son projet pouvait se concrétiser. Ces produits sont en plein essor si bien qu'ils sont maintenant exportés un peu partout dans le monde.

Je pourrais vous donner bien d'autres exemples. Nous avons un autre client, une entreprise en incubation à BioFoodTech, qui fabrique le Fauxmage, un fromage sans lait de type végétarien, un marché qui connaît une énorme croissance. On arrive difficilement à répondre à la demande, car les gens s'arrachent littéralement ce produit.

• (1705)

Le président: Merci.

Monsieur Breton, vous avez six minutes.

[Français]

M. Pierre Breton: Monsieur Smith, aviez-vous fini de répondre à M. MacGregor? Avez-vous encore des éléments de réponse? C'était intéressant et je pourrais vous permettre de poursuivre.

[Traduction]

M. Jim Smith: Merci. Oui, j'aimerais bien continuer. En plus des exemples dans le secteur des fruits, il y en a un que je trouve très important, car il montre qu'il peut y avoir des conséquences inattendues. Nous travaillons depuis de nombreuses années sur un procédé appelé « extraction par fluides supercritiques » qui consiste à injecter du dioxyde de carbone à forte pression pour extraire de l'avoine différents produits à valeur ajoutée. Cette technologie a été mise au point en collaboration avec Ceapro, une entreprise albertaine renommée.

Nous avons travaillé directement au développement de cette technologie. Nous avons demandé à une entreprise locale d'apporter différentes modifications à l'équipement que nous utilisons, ce qui lui a permis de développer une expertise dans sa fabrication. Voilà maintenant qu'elle vend le même dispositif à l'industrie du cannabis pour l'extraction des cannabinoïdes. Cet appareil se vend entre 1 million de dollars et 2 millions de dollars pièce. Ce nouveau débouché très profitable pour cette entreprise est une retombée inattendue du développement de cette technologie pour l'extraction à partir de produits alimentaires.

Je crois par ailleurs que la propriété intellectuelle est fondamentale, autant pour le produit à base de miel que pour l'extraction par fluides supercritiques. Il est malheureusement souvent très difficile de revendiquer la propriété intellectuelle dans l'industrie alimentaire. On parle plutôt généralement d'un secret commercial, car il est loin d'être facile de présenter les éléments probants nécessaires pour un nouveau produit, à moins que sa conception mise grandement sur la technologie comme c'était le cas du miel solide.

Un autre client qui travaille avec nous est en train de développer un procédé très efficace pour le vieillissement accéléré du whisky. On en arrive ainsi à un produit qui goûte comme le whisky vieux de 10 ans, et ce, en 40 minutes à peine. La technologie a été adoptée par une entreprise écossaise qui vend ses produits en Amérique du Nord. Un test de marché a été entrepris cette année aux États-Unis avec 10 000 caisses de ce produit. Les résultats ont été excellents, et il est même possible d'adapter la qualité du produit. Je vous donne peut-être trop de détails, mais disons que c'est un procédé très prometteur qui sera sans doute utilisé partout dans le monde pour le vieillissement de spiritueux.

[Français]

M. Pierre Breton: Je vous remercie, monsieur Smith.

Je voudrais donner à M. Thiel l'occasion de répondre à une autre question en lien avec la recherche-développement.

Les entreprises ont souvent tendance à beaucoup investir en recherche-développement ou en innovation à l'étape de la production. Jusqu'à quel point cette étape est-elle importante? Pour ce qui est de l'innovation, la recherche-développement pourrait-elle être faite davantage en amont?

Vous disposez d'environ deux minutes pour répondre.

[Traduction]

M. Paul Thiel: C'est une idée intéressante. Je ne vois aucune raison pour laquelle nous ne pourrions pas le faire. Nous savons certainement que les avancées scientifiques qui nous intéressent ne proviennent pas toutes de Bayer; nous devons créer des partenariats. Nous le faisons avec des établissements de recherche au Canada, mais pas autant que nous le devrions, malheureusement. Lorsqu'il s'agit de l'Amérique du Nord, l'argent est acheminé surtout aux États-Unis, et absolument rien ne justifie que nous n'investissions pas davantage au Canada. Nous avons tendance à internaliser le volet du développement, et absolument rien ne nous empêche de travailler à l'externe sur le plan du développement de nos innovations pour le marché.

• (1710)

[Français]

M. Pierre Breton: Monsieur Smith, puisque vous avez fait une présentation intéressante sur la recherche-développement, j'aimerais savoir ce que vous en pensez.

[Traduction]

M. Jim Smith: Notre démarche consiste à collaborer. Nous avons le réseau FOODTECH Canada, et il y a un autre réseau dont nous faisons partie qui s'appelle Innoventures Canada, qui inclut le Conseil national de recherches, le Conseil de recherche de la Saskatchewan et les autres conseils de recherche au pays, dont le CRIQ, au Québec. Je crois qu'il est essentiel de collaborer dans tout le cycle d'innovation.

[Français]

Le président: Merci.

Je cède maintenant la parole à M. Peschisolido pour six minutes.

[Traduction]

M. Joe Peschisolido: Monsieur le président, je suis très tenté de plonger dans le processus de vieillissement du whisky, seulement pour des raisons de santé, mais je pense que je vais résister à la tentation et passer à d'autres sujets.

J'aimerais remercier MM. Smith et Thiel de comparaître aujourd'hui.

Tout comme M. MacGregor, je vais prêcher un peu pour ma paroisse.

Monsieur Smith, vous avez parlé de la portée nationale de l'organisation. J'ai la chance de représenter les gens de Steveston—Richmond-Est, circonscription qui se trouve juste au sud de Vancouver, et vous avez mentionné que vous travaillez à l'établissement d'un centre en Colombie-Britannique, mais que vous n'en êtes pas encore là. Pouvez-vous nous en dire un peu plus à cet égard et nous dire comment nous pouvons vous aider, si nous le pouvons?

M. Jim Smith: C'est une initiative de l'Université de la Colombie-Britannique qui, je crois, se concentre dans l'Okanagan. Pour être honnête, je n'y participe pas personnellement, car il y a des consultants qui les aident à faire avancer les choses à cet égard.

Pour répondre à votre question, l'essentiel, c'est que tous ces centres ont besoin de soutien local, régional et national pour faire leur travail, car autrement, il n'y a tout simplement pas assez de fonds de soutien et de fonds pour les dépenses de capital pour établir un centre. Il y a eu une tentative en ce sens il y a un certain nombre d'années, en Colombie-Britannique, mais le projet n'a pas abouti à ce moment-là parce qu'on n'avait pas le soutien nécessaire. Plus il y a de discussions avec des gens à différents niveaux, mieux c'est.

Grâce à FOODTECH Canada, nous sommes capables de prendre des demandes de différentes personnes en Colombie-Britannique et de les répartir partout au pays, aux endroits où il est approprié pour eux d'obtenir le soutien technique. Il s'agit d'une approche virtuelle visant à leur fournir ce soutien technique. L'une des choses, c'est que les entreprises ont vraiment besoin d'un endroit pour mettre au point leur produit avec du soutien technique. Il leur faut un projet pilote et ils ont besoin de gens qui peuvent les aider à régler les problèmes qu'ils ont. C'est dans les endroits où se trouvent ces installations que le développement de produits se réalise.

M. Joe Peschisolido: Monsieur Thiel, vous avez parlé de l'importance des partenariats pour Bayer. Comment le gouvernement du Canada et ce comité peuvent-ils aider Bayer sur le plan de l'établissement d'un partenariat avec vous pour la modernisation de nos processus afin que notre système d'exploitation soit plus novateur et productif?

M. Paul Thiel: Je suis très fier du travail que le gouvernement a accompli avec nous jusqu'à maintenant à cet égard. Nous avons des ententes de recherche collaborative, et nous avons des processus qui facilitent la conclusion de ces ententes, de sorte que c'est beaucoup plus facile; donc c'est très bien. Au bout du compte, nous voulons que les fruits de cette innovation soient commercialisés. Je reviendrais à l'objectif de cette audience, qui est de déterminer comment mettre en place une réglementation qui est acceptable pour nos intervenants, un mot très général, pour que ces innovations parviennent au producteur et, en définitive, au consommateur.

• (1715)

M. Joe Peschisolido: Précédemment, nous avons parlé du fait que le Canada est un petit marché. Nous avons un surplus de produits que nous voulons exporter. Vous avez parlé de la mission commerciale en Chine. À Vancouver et dans la circonscription de Steveston—Richmond-Est, la Chine est un marché important. Pouvez-vous en dire davantage sur ce que fait Bayer concernant le marché chinois et comment nous pouvons collaborer avec vous en ce qui a trait aux barrières non tarifaires dans ce marché?

M. Paul Thiel: Nous avons une très bonne relation avec le secrétariat d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Nous communiquons avec lui de façon courante. Encore une fois, nous nous concentrons sur cette partie de nos activités qui est destinée à la Chine: le canola. C'est la principale possibilité. Il s'agit vraiment de s'assurer que la technologie que nous voulons mettre en place pour cultiver le canola le plus durable et le plus sûr et de la plus grande

qualité qui soit offerte aux consommateurs et est acceptable pour les Chinois. Il s'agit vraiment de l'acceptation de l'innovation de la sélection de végétaux et de l'acceptation des produits de protection des cultures.

Je suis sûr que pour les cultivateurs, il y a beaucoup d'autres questions, mais dans ma réponse, je dois vraiment me limiter à Bayer.

M. Joe Peschisolido: Monsieur Smith, vous avez parlé du déficit commercial associé aux produits alimentaires à valeur ajoutée en Colombie-Britannique. Comme vous le savez, le plus grand fabricant, c'est le secteur de l'agroentreprise. Comment le gouvernement peut-il vous aider à élargir le volet de la fabrication ou le volet de la transformation de l'agriculture, particulièrement en Colombie-Britannique?

M. Jim Smith: Je crois que l'établissement d'un centre, l'accès à des gens qui se concentrent sur l'industrie pour donner un appui sur le plan du développement, c'est essentiel. Si ce que nous avons fait à l'Île-du-Prince-Édouard, en particulier, et je crois que d'autres provinces peuvent tirer des leçons... Lorsqu'une entreprise a la possibilité d'élaborer un nouveau produit, il faut saisir l'occasion le plus tôt possible et réunir tout le monde, des gens de différents ministères fédéraux et provinciaux, des sources de financement, et ainsi de suite. Ainsi, elle pourra être accompagnée tout au long du processus, car c'est difficile. Elle a besoin de différentes perspectives qui l'aideront.

Le président: Merci, messieurs Smith et Peschisolido.

Malheureusement, nous devons nous arrêter ici, car notre comité a quelques travaux à faire. Je vous remercie, tous les deux. Puisque je suis moi-même un producteur, j'aurais beaucoup aimé vous poser des questions, mais je n'en poserais peut-être qu'une seule. C'est au sujet de votre bel accent. S'agit-il d'un accent britannique, écossais ou irlandais? Je crois que si vous aviez parlé de scotch plutôt que de whisky, j'aurais eu ma réponse. Si vous n'y voyez pas d'inconvénient...

M. Jim Smith: Je ne peux pas seulement dire « scotch », car c'est pour le whisky en général. Je suis Écossais, en effet.

Le président: Merci beaucoup, et je vous remercie d'avoir comparu devant nous aujourd'hui.

Nous allons suspendre la séance, et nous reprendrons nos travaux.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>